



Document important à lire attentivement

Préconisations de nettoyage des ouvrages d'extérieur ou d'intérieur dans un milieu particulier

A toutes fins utiles et au vu des risques de corrosion très élevés dans notre région industrielle et côtière à teneur importante en sel, je préconise un nettoyage régulier de mes ouvrages d'extérieur (au minimum 4 fois par an et après les évènements météorologiques susceptibles déposer des embruns sur l'ouvrage).

Certains ouvrages d'intérieur peuvent aussi nécessiter un nettoyage de ce type s'ils sont dans un environnement particulier. Par exemple un ouvrage situé dans un hall d'entrée de maison ou d'immeuble front de mer, l'exposition ne sera pas directe, ni très intense, mais un nettoyage sera le bienvenu.

ATTENTION :

Ne jamais utiliser des produits abrasifs (comme essence, acétone, pétrole désaromatisé, tous produits alcalins ou acides, éponges à poncer et tout abrasifs en général). Il est conseillé d'utiliser de l'eau tiède à laquelle on ajoute un détergent inerte vis à vis du revêtement, suivi d'un rinçage à l'eau claire et d'un simple séchage avec un chiffon propre.

Si l'entretien n'est pas respecté vous verrez apparaître des taches blanches (tâches de sel) qui, dans le temps, altèreront la peinture.

Pour les mécanismes de porte :

Concernant les cylindres et charnières (ou paumelles), un rinçage régulier est nécessaire pour éviter la corrosion dans le cylindre, vous pouvez aussi y mettre du lubrifiant pour graisser le mécanisme.

SIRET : 823 212 220 00029

Répertoire des métiers : 823 212 220 RM 85

Code APE : Travaux de menuiserie métallique et serrurerie (4332B)

Assurance Multirisque Professionnelle (RC et Décennale) MAAF : 185003054 Y 00 1



Document important à lire attentivement

Préconisations de nettoyage des ouvrages d'intérieur

A toutes fins utiles et au vue des risques de corrosion très élevés de l'acier, je préconise un nettoyage particulier de mes ouvrages d'intérieur.

ATTENTION :

Ne jamais utiliser des produits abrasifs (comme essence, acétone, pétrole désaromatisé, tous produits alcalins ou acides, éponges à poncer et tout abrasifs en général).

Pour les parties en acier il est conseillé d'utiliser un chiffon doux et sec.

Pour les parties vitrées il est conseillé d'utiliser du produit à vitre ou du vinaigre blanc dilué avec de l'eau. Dans les deux cas en imbibant un chiffon doux et non en appliquant directement le produit sur le vitrage, afin d'éviter les coulures trop importantes dans les parcloes et donc l'apparition de corrosion.

Il est important de ne jamais nettoyer les ouvrages à grande eau.

Pour les mécanismes de porte :

Concernant les cylindres et charnières (ou paumelles), vous pouvez y mettre du lubrifiant pour graisser le mécanisme.

SIRET : 823 212 220 00029

Répertoire des métiers : 823 212 220 RM 85

Code APE : Travaux de menuiserie métallique et serrurerie (4332B)

Assurance Multirisque Professionnelle (RC et Décennale) MAAF : 185003054 Y 00 1